Lettre ouverte à
Monsieur le Directeur départemental des Finances publiques de Charente Maritime :

Monsieur le Directeur,

Devant l'inquiétante dégradation que les agents et les missions de la DGFiP subissent depuis de trop longues années, et alors que des actions locales partout en France se sont développées au cours de ces dernières semaines, les Organisations syndicales Solidaires, CGT et FO de Charente Maritime tiennent à vous signifier le « ras-le-bol » des agents du département devant le mépris affiché envers eux par le DG, le Ministre et le gouvernement.

Année après année, avec une constance qui confine à l'obsession, les gouvernements successifs n'ont cessé de prendre des mesures qui ont fragilisé dangereusement la capacité de la DGFiP à assurer un service public digne de ce nom.

Cette baisse des moyens humains et budgétaires a des conséquences particulièrement néfastes et dangereuses :

De nombreux services se sont retrouvés fragilisés : certains ont été supprimés, la plupart sont restructurés.

Les conditions de vie au travail des agents ont connu une dégradation continue et sans précédent. Le mal-être a atteint un niveau inégalé, y compris dans l'encadrement.

De leur côté, les contribuables ont vu le service public devenir moins facile d'accès : éloignement physique, files d'attentes allongées etc.

C'est l'intérêt général lui-même qui est en jeu, et ce dans un contexte où les agents sont quotidiennement confrontés aux conséquences de l'affaiblissement du consentement à l'impôt, un danger qui mine le « vivre ensemble ».

Difficile dans de telles conditions pour le gouvernement de prétendre valablement défendre le service public, ses agents et ses missions... Au surplus, et en conséquences des choix gouvernementaux, dans ses « lignes directrices pour la DGFiP », le directeur général a clairement annoncé que de nouveaux chantiers allaient s'ouvrir. Non content d'accélérer les restructurations, il entend désormais modifier les règles de gestion des agents, un « pilier identitaire de la DGFiP », en instaurant de facto une DGFiP à deux vitesses entre les agents déjà en place et ceux qui rejoindront prochainement les services. Ce qui se passe aujourd'hui à la DGFiP est inquiétant, tant pour les agents que pour les usagers !

Dans le même temps (hasard du calendrier ?), les lettres de cadrages budgétaires pour 2017 sont sorties du chapeau du Ministre Michel Sapin. Il annonce une réduction de 2 % des effectifs de la Fonction Publique (à la DGFIP, cela représente 2300 emplois de moins) et un gel des mesures catégorielles.

Et tout ça, soi-disant pour le bien être des agents et des usagers !!!!! de qui se moque-t-on ?

Un véritable séisme secoue notre pays avec des réformes tous azimuts, sans aucune concertation, au mépris de l'ensemble des citoyens.

Le passage en force du PPCR, le changement des règles de mutation au mois de décembre sans discussion avec les Organisations syndicales, le 49-3 pour la « loi Travail » après la « loi Macron », ce gouvernement sait-il encore ce que le mot « DEMOCRATIE » signifie ?

Pourtant Monsieur Hollande, alors secrétaire du Parti Socialiste, s'est opposé au 49-3 en 2006 :
« "Le 49-3 est une brutalité, le 49-3 est un déni de démocratie, le 49-3 est une manière de freiner ou d'empêcher le débat parlementaire"

En mai 2008, Monsieur Valls, avec dix autres députés socialistes, avait déposé devant l'Assemblée Nationale un amendement qui proposait l'abrogation du 49-3.
Aujourd'hui, il l'applique allègrement, remet également en cause le vote des Organisations Syndicales sur le PPCR.

Tout ceci attise la grogne des agents, en tant que Fonctionnaires d' Etat mais aussi en tant que citoyens. Ce mécontentement, voir cette colère, s'exprime déjà dans certains départements où des actions se sont développées. Ne vous leurrez pas, Monsieur le Directeur, à la DDFIP 17 il est tout aussi réel, il est en veille.....Et partout, il est profondément ancré et durable.

Solidaires Finances Publiques, CGT et FO de Charente Maritime portent le mécontentement et les attentes des agents en matière : de moyens humains et budgétaires, de respect des droits sociaux, et des règles de gestion, de conditions de vie au travail, de reconnaissance de leur qualification, ou encore de rémunération.

Nous vous demandons solennellement de traduire concrètement leurs attentes, de bien signifier au Directeur Général et aux Ministres, que cette politique destructrice dont ils sont les investigateurs ou les fervents collaborateurs, risque d'entraîner un embrasement collectif.